

Demande déposée le 03/09/2025

N° DP 063 214 25 00098

Par :	ISOTHERM AURA
Demeurant à :	355 Rue Gabriel Voisin 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE
Sur un terrain sis à :	12 Rue du Cendre 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Cadastré :	214 AE 56
Nature des travaux :	Isolation par l'extérieur et Création d'ouverture

Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE

Vu la déclaration préalable présentée le 03/09/2025 par ISOTHERM AURA, représenté(e) par Monsieur Mahmoud Bouzaiane.

Vu l'objet de la déclaration :

- pour l'isolation par l'extérieur et Création d'ouverture ;
- sur un terrain situé 12 Rue du Cendre à LES MARTRES DE VEYRE ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local de l'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal en date du 24 juin 2014 et modifié en dernier lieu par la délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne en date du 23/09/2021 et notamment le règlement de la zone Ug,

Vu l'affichage en mairie, le 08/09/2025 de l'avis de dépôt du présent dossier,

Vu les pièces complémentaires reçues en date du 01/12/2025 ;

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de **NON OPPOSITION** sous réserve du respect des conditions particulières mentionnées à l'article 2.

Article 2 : Les blocs climatiseurs et pompe à chaleur devront être recouverts par un cache de teinte identique à la couleur de la façade.

A LES MARTRES DE VEYRE, le 18/12/2025

Le Maire



*18/12/2025
par delegation
Pham*

L'Adjoint au Maire,
Catherine PHAM